



Monsieur le Préfet,  
Monsieur le président du conseil départemental,  
Monsieur le Directeur académique,  
Mesdames, messieurs membres du CDEN,

Cette instance est la dernière du quinquennat, elle peut être l'occasion de faire un bilan de 5 années de Refondation de l'école. Refondation qu'à l'UNSA éducation nous avons accompagnée, rythmes scolaires, socle commun, nouveaux programmes, ESPE, réforme du collège,... Ce bilan, nous invitons tous nos collègues à le faire par le biais de notre enquête "Baromètre" qui cette année servira aussi de base à l'interpellation que nous adresserons à l'ensemble des candidats à la Présidentielle.

Localement, le bilan est plus contrasté, en cinq ans, le département dans le premier degré a perdu 24 postes pour 1350 élèves en moins... Rappelons que pour la seule rentrée 2012, dernière de la mandature Sarkozy, le département perdait 28 postes pour 450 élèves en moins... Le changement est bien réel. Le taux d'encadrement a fortement monté pourtant le ressenti des collègues, élus, parents est toujours négatif. Une convention « Faire vivre les écoles de la Nièvre » a été signée en 2016 pour une durée de trois ans. C'est sur la base de cette convention que la rectrice a maintenu la dotation dans le département malgré près de 350 élèves en moins à la rentrée. Elle a cependant ajouté une condition : le repliement de postes vers d'autres missions : PMQC, remplacement... Ce que nous ne comprenons pas c'est l'ampleur de ces redéploiements, avec zéro poste à rendre pourquoi envisager 18 fermetures de classes et peut-être de 6 écoles ?

A l'UNSA, nous avons accueilli favorablement la convention qui va peut-être permettre de protéger, en 2018, le département d'un changement politique défavorable à l'École. Nous sommes ouverts au dialogue et demandons à être associés à l'évaluation qui va être faite de cette convention : nous insisterons sur ses insuffisances. Le maintien d'un P/E global est positif mais localement cela n'est pas compris quand une école ferme, quand un collègue n'a aucun point de chute à des kilomètres à la ronde... Pourquoi s'il y a redéploiement d'élèves entre plusieurs sites ne pas le faire à moyens constants ? Pourquoi si des équipes, des élus, s'engagent dans une nouvelle architecture de leurs écoles ne pas leur garantir dans la durée la pérennité de la nouvelle structure ? De notre point de vue la convention fixe un cadre, une volonté, mais manque d'outils pratiques pour leur mise en œuvre. Et quand au bout du compte, et pas forcément du seul fait de l'administration, on arrive dans des impasses, où on se demande "pourquoi fermer une école qui fonctionne ?" alors oui on peut avoir le sentiment que cette convention ne sert à rien.

En tant que délégués des personnels on comprend les motivations de chacun. Mais nous dénonçons le manque de concertation en amont de ces propositions de fermeture. Des maires nous ont relaté qu'ils n'avaient pas été informés par écrit d'une telle menace. Dans plusieurs situations, c'est nous délégués des personnels qui avons annoncé aux équipes le projet les concernant... Est-ce bien normal ?

La ruralité ce ne sont pas que des écoles lovées entre la mairie et l'église. Ce sont aussi des collèges de proximité. Faire sa scolarité de la PS à la troisième dans un environnement proche sera sans doute le prochain défi que devra affronter notre département avec ou sans convention... La dotation des collèges est à l'ordre du jour de ce CDEN, nous l'estimons insuffisante ; vous l'avez compris le Nivernais est grincheux... Mais demander aux collègues d'appliquer de nouveaux programmes de

nouvelles méthodes de travail en réduisant la voilure cela n'est pas audible. Plusieurs situations se répètent avec à chaque fois un scénario presque identique.

Le collège des Loges à Nevers, le choix de l'équipe : ou bien maintenir 4 divisions par niveau (donc quatre 5èmes ) mais ne plus avoir de moyens pour mettre en œuvre dans de bonnes conditions les nouveaux dispositifs de la réforme (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, accompagnement personnalisé) ou accepter de n'avoir plus que trois 5èmes à 27. L'établissement accueille deux ULIS avec 18 élèves qui lors des temps d'intégration augmentent les effectifs... Le même cas de figure se présente au collège Victor Hugo concernant cette fois une section de 3ème qui disparaît avec des effectifs de rentrée annoncés à 30. Quid des élèves d'ULIS à accueillir dans les classes ? Le collège Adam Billault est aussi sous tension, il est envisagé la perte d'une division en sixième et la mise en place de nombreux services partagés. Tous ces établissements sont urbains et deux d'entre eux sont toujours classés REP.

Notons que le collège des Loges accueille par ailleurs la classe relais, dispositif qui permet de prendre en charge les élèves décrocheurs. Tache délicate avec un public d'élèves en rupture. Cette structure est confrontée à un souci d'une autre nature : son éducateur va être remercié à la fin de l'année civile faute de financement. L'Éducation nationale envisage de pallier à ce souci par un poste AED ce que nous estimons inadapté à la complexité de la mission.

Au delà du collège il y a les lycées, et là aussi tout ne va pas pour le mieux... Ce point n'est qu'informatif, en effet, la gestion des lycées est régionale et ne dépend pas de cette instance. Cependant, nous vous informons que le lycée de Clamecy connaît lui aussi les affres de l'effet de seuil pour quelques élèves en moins, il se voit retirer 56 heures, perd une division en seconde (passe de 4 à 3) et n'aura plus qu'une première S sur 2 actuellement. Toutes ces classes verront leurs effectifs dépasser les 30, effectifs hélas courants dans les lycées de Nevers. Une délégation doit être reçue début mars au rectorat.

Et l'enseignement post bac ? Attirer des personnels de santé dans les zones rurales est un enjeu majeur. Suite à une question de la FCPE, nous avons appris hier en CAEN, de la bouche de Mme la rectrice l'abandon du projet de création d'une PACES (première année commune aux études de santé) à Nevers, pourtant la brochure du Conseil Départemental diffusée récemment y fait référence.

Enfin, un dernier mot sur le suivi des élèves en situation de handicap, le département n'a pas une dotation à hauteur de ses besoins, de nombreuses AVS ne sont pas renouvelées alors que près de 75 élèves dont un suivi a été notifié par la MDPH n'ont pas d'accompagnement. C'est la motivation de l'action du SE UNSA de la Nièvre : "AVS un vrai métier, un vrai contrat" sous la forme d'une carte postale pétition à destination de Monsieur le Préfet. Nous y demandons que les contrats CUI soient pérennisés en AESH.

Ce sont pour ces nombreuses raisons que l'UNSA éducation s'oppose à ces propositions sur la carte scolaire dans le cadre du mouvement social départemental organisé aujourd'hui.